

**Année 2026 - extrait du registre des délibérations
DE LA COMMUNE DE ROQUEMAURE
Département du TARN – Arrondissement d'ALBI – Canton de**

Envoyé en préfecture le 03/09/2026

Reçu en préfecture le 03/09/2026

Publié le 04/09/2026

ID : 081-218102283-20260901-282026-DE

SLO

L'an deux mille vingt-six, le 1^{er} septembre 2026 à 20h00, le conseil municipal de la commune de ROQUEMAURE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé JEANJACQUES, Maire.

Date de convocation : le 14 août 2026

Nombre de conseillers : en exercice 11, 10 présents, 10 votants.	
<u>Présents :</u> Hervé JEANJACQUES Martine ESCUDIÉ Jean-Philippe VERNHÈRES Béatrice RAMIREZ Claude SOULIES Jean-Pierre MAZERAN Valérie RAMONÈDE Christophe MENARDI Mossad KHIMOUN Graziella FERNANDEZ	<u>Absent excusé :</u> Nathalie NOUVIALE

Secrétaire de séance : Valérie RAMONÈDE

Délibération n° 28/2026 – Décision modificative N°1

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la décision modificative au budget suivante :

Fonctionnement

Compte	Libellé	Montant voté au budget	Mouvement proposé	Montant proposé	Observations
615232	Réseaux	19 855,01 €	-10 182 €	9 855,01 €	Mobilier salle communale
023	Virement investissement	20 000 €	+ 10 182 €	30 182,01 €	Mobilier salle communale

Investissement

Compte	Libellé	Montant voté au budget	Mouvement proposé	Montant proposé	Observations
021	Virement du fonctionnement	20 000 €	+ 10 182 €	30 182 €	Mobilier salle communale
2184	Mobilier	0 €	+ 10 182 €	10 182 €	Mobilier salle communale

DÉCISION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de valider la présente décision modificative

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Ainsi fait et délibéré à Roquemaure (Tarn), les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme. Au registre sont les signatures.

Le Maire,

Hervé JEANJACQUES



Le Secrétaire,

Valérie RAMONÈDE